

# rapport d'activité

---

**2024**

Marsaude  
Jeunes

|                                                                                         |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>La carte d'identité de la Maraude Jeunes en 2024 .....</b>                           | <b>4</b>  |
| <b>1. Temps forts 2024 .....</b>                                                        | <b>5</b>  |
| 1.1. Les ateliers photographiques avec le Collectif Item .....                          | 5         |
| 1.2. Les Jeux Olympiques de Paris .....                                                 | 6         |
| <b>2. L'équipe et les fondements de sa pratique .....</b>                               | <b>7</b>  |
| 2.1. Mouvement de l'équipe .....                                                        | 7         |
| 2.2. Fondements et outils .....                                                         | 7         |
| 2.3. Le vélo de la Maraude jeunes .....                                                 | 10        |
| 2.4. Formation et vie de l'équipe .....                                                 | 10        |
| <b>3. Le partenariat.....</b>                                                           | <b>13</b> |
| 3.1. Le Samu Social 69.....                                                             | 13        |
| 3.2. Le Carrud RuptureS et le dispositif TAPAJ .....                                    | 13        |
| 3.3. Les Accueils de jour .....                                                         | 14        |
| 3.4. Les Maraudes et équipes mobiles du territoire .....                                | 14        |
| <b>4. Focus sur nos modalités de rencontre et d'accompagnement.....</b>                 | <b>16</b> |
| 4.1. Un accompagnement au prisme du non-recours des jeunes au droit commun .....        | 17        |
| 4.2. De la veille à l'accompagnement intensif et vice versa.....                        | 17        |
| <b>5. Les jeunes rencontré·e·s en 2024.....</b>                                         | <b>19</b> |
| 5.1. Répartition par âges .....                                                         | 21        |
| 5.2. Répartition par genres.....                                                        | 22        |
| 5.3. Répartition par nationalités déclarées.....                                        | 22        |
| 5.4. Répartition par lieux de contacts .....                                            | 23        |
| <b>6. Les jeunes accompagné·e·s de manière intensive.....</b>                           | <b>23</b> |
| 6.1. Cette année, des jeunes principalement rencontré·e·s via le Samu Social.....       | 23        |
| 6.2. Une part de plus en plus importante de jeunes femmes accompagnées .....            | 24        |
| 6.3. Une majorité de jeunes venus de l'extérieur de la Métropole .....                  | 24        |
| 6.4. Près de la moitié des jeunes sortent d'une mesure de protection de l'enfance ..... | 25        |
| 6.5. Une augmentation de jeunes en situation de handicap .....                          | 25        |
| <b>7. L'accompagnement effectué en 2024 .....</b>                                       | <b>26</b> |
| 7.1. L'accès aux droits .....                                                           | 27        |
| 7.2. L'accès à la santé et réduction des risques et des dommages .....                  | 28        |
| 7.3. L'accès à l'hébergement et au logement.....                                        | 30        |
| 7.4. L'accès à la téléphonie et au numérique .....                                      | 31        |
| 7.5. L'accès aux loisirs et au bénévolat .....                                          | 32        |
| <b>Perspectives pour 2025 .....</b>                                                     | <b>32</b> |

# Introduction

---

*« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose... Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*

**A. de Saint Exupery.**

---

L'année 2024 a été jalonnée de vents contraires et favorables pour la Maraude Jeunes, et plusieurs temps forts nous ont insufflé de l'énergie.

Nous pouvons d'abord citer, et y reviendrons plus en détails, plusieurs formations et rencontres inter-équipes que ce soit avec celles de Zone Libre, de Plan A, du Samu Social 69 ou encore du Lieu à Mulhouse autour de thématiques telles que le rétablissement, l'approche centrée sur les forces, le droit des étrangers ou la prostitution des mineur·e·s. Ces temps ont chaque fois été l'occasion d'échanges de pratiques et de réseaux. Ils ont été aussi des sources de créativité et d'énergie pour avancer et se réinventer. La participation aux Utopiales nous a aussi donné cette occasion désormais annuelle de fêter le travail médico-social avec les personnes concernées et nos partenaires proches tels que le Chez-Soi d'Abord jeunes, ou encore Logis jeunes, Pause diabololo... Les rencontres annuelles du Réseau national « Jeunes de la rue – jeunes en errance », se sont tenues cette fois à Clermont-Ferrand et ont, comme chaque année, été stimulantes et précieuses. Ces temps collectifs nous font dire qu'ensemble certes « on va plus loin » mais surtout « on va mieux ».

Avec les jeunes accompagné·e·s, 2024 a notamment été marquée par un temps extra-ordinaire : notre présence aux Jeux Olympiques à Paris en partenariat avec la Ville de Lyon et l'association l'Arche à Paris. D'autres temps d'échanges ont été ouverts grâce au projet de recherche *Responsive* ou encore au projet photographique débuté avec le *Collectif Item*. Dans ces espaces-temps tout à la fois ancrés et décalés du réel de la rue, les jeunes nous ont ouvert leurs voix d'une manière chaque fois touchante et éclairante pour notre pratique et cheminement.

Face aux vents contraires, l'équipe peut être fière d'avoir su maintenir le cap et la ligne de service dans la « tempête ». En effet, la Maraude Jeunes a pu démontrer en 2024 ses capacités d'adaptation et de continuité de service face à différents mouvements dans l'équipe - dont le congé parental de la cheffe de service, l'aménagement d'un des postes d'intervenant social pair en mi-temps thérapeutique et le départ d'une intervenante sociale en cours d'année. Notre petit effectif induit un impact fort de ce type de changement autant qu'une compétence solidement acquise dans le fait de se réajuster en permanence. Bien qu'éprouvée, l'équipe a pu mesurer cette année l'importance de la communication entre elles et eux et avec l'institution, mais aussi le soutien de nos collègues du pôle Veille sociale et de notre réseau partenarial, dont le précieux travail mené avec la plateforme du travail pair.

Notre investissement dans la rencontre et l'accompagnement des jeunes en situation de précarité au sein de la Métropole est cependant resté intact. Depuis 3 ans, nous rencontrons et accompagnons de plus en plus de jeunes. Au-delà de l'aspect quantitatif, qui dit la précarité grandissante de ce public, nous sommes les témoins quotidiens de la vulnérabilité et complexité accrue de leurs situations et trajectoires, ainsi que de la mise en difficulté voire danger pour certain·e·s d'entre elles et eux de leur accès aux droits et à la protection.

# La carte d'identité de la Maraude Jeunes en 2024

**Renforcer les actions dans la rue auprès des jeunes sans-abri ou en habitat précaire (squats, tiers précaire) et qui n'accèdent pas ou peu aux institutions de droit commun**



## Public et secteur

Jeunes de 16 à 25 ans vivant à la rue, en squat ou habitat précaire **Métropole de Lyon**



## Fonctionnement

Toute l'année :  
5 jours sur 7  
2 soirées par semaine



## L'équipe

Toute l'année : 4,6 ETP

- 2 intervenant-e-s sociaux pairs (1,6 ETP)
- 2 travailleur-euse-s sociaux (ES et AS) (2 ETP)
- 1 cheffe de service 1 ETP



## Nos missions

- Préserver la santé physique et psychique des jeunes
- Permettre aux jeunes de se projeter dans un ailleurs que la rue
- Lever les freins dans l'accès au droit commun
- Être porteurs de propositions quant à la création de dispositifs/structures adaptés



## Modalités d'intervention

- « Aller vers » pour œuvrer à la réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs ainsi qu'à la vie à la rue (Réduction des risques et des dommages)
- Intervenant-e-s sociaux pairs au sein de l'équipe (salarié-e dont le socle de compétences est constitué par son expérience de vie)
- Maraudes ciblées se rendant sur des lieux repérés par le Samu Social 69 ou RuptureS ou autres partenaires
- Travail en multi-référence
- Travailler à l'émergence de demandes en matière de prendre soin et d'accès aux dispositifs existants (approche par le rétablissement et par les forces)
- Se mobiliser en vue de l'effectivité de l'accès au droit commun en lien avec les partenaires (prévention du non-recours)

## Partenaire cofondateur



**CAARUD RUPTURES**  
OPPELIA ARIA 69

## Nos financeurs

**MÉTROPOLE  
GRAND LYON**



Direction départementale de l'emploi,  
du travail et des solidarités



# 1. Temps forts 2024

---

## 1.1. Les ateliers photographiques avec le Collectif Item

---



Crédits photos : Bertrand Gaudillère/Collectif Item

En 2024, en partenariat avec le Samu Social 69 et le photographe Bertrand Gaudillère (Collectif Item), a débuté un travail photographique et de recueil de récits de vie avec les personnes accompagnées par nos deux services.

Plusieurs rencontres et prises de vue ont eu lieu en 2024 auxquelles 5 jeunes ont d'ores et déjà participé. Le projet est encore en cours et donnera lieu à une publication fin 2025.

### **Intention du projet :**

Nous défendons au quotidien l'inconditionnalité du lien tissé avec les personnes sans-abri ainsi qu'une approche fondée sur le rétablissement et les forces. Nous postulons que les personnes rencontrées sont les plus à mêmes de savoir ce qui est important pour elles et qu'elles ne se résument pas à leur situation précaire. Elles ont une histoire, une voix, des ressources, des compétences voire des talents ainsi que des envies et des rêves.

Par la mise en place d'ateliers photographiques nous souhaitons révéler ces complexités qui sont souvent effacées par le sens commun ou certains discours médiatiques et politiques. Nous projetons de travailler avec le photographe Bertrand Gaudillère (Collectif Item) qui est habitué à l'approche des personnes en situation de précarité (travaux réalisés pour la Fondation pour le logement).

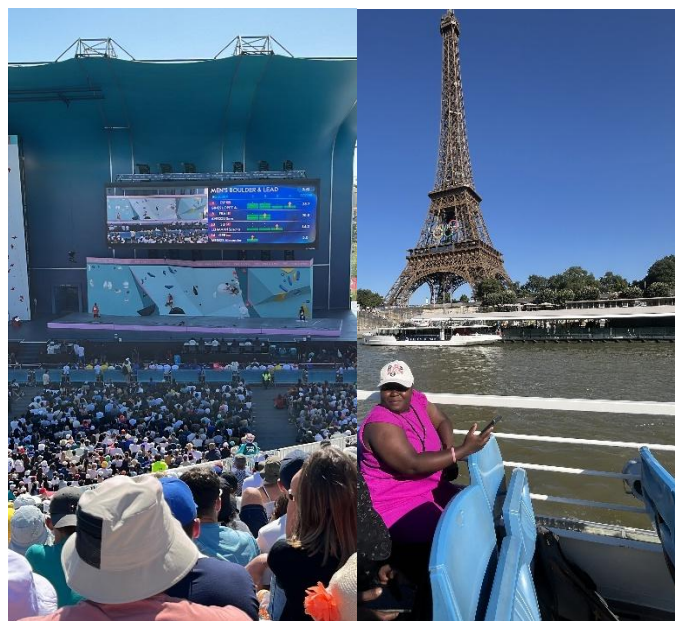
### Besoin auquel le projet répond :

Un premier temps de rencontre avec une personne concernée a été organisé en mars 2024 pour définir les axes de ces ateliers :

- Sensibiliser le grand public aux réalités complexes et toujours singulières des personnes sans-abri par l'approche photographique
- Démontrer par des « portraits » mêlant photographie et texte l'humanité des personnes et ce qui les animent (par exemple écouter de la musique, la poésie, la nature, les oiseaux)
- Créer des ponts entre des mondes qui ne se connaissent pas et ne se rencontrent pas en déconstruisant les préjugés
- Donner à voir le travail de dentelle effectué par les équipes et les liens créés avec les personnes au-delà de la distribution de biens de première nécessité.

## **1.2. Les Jeux Olympiques de Paris**

En partenariat avec la Ville de Lyon et l'Arche à Paris, 3 jeunes accompagnés par la Maraude Jeunes ont pu se rendre 3 jours à Paris pour assister à une épreuve des Jeux Olympiques 2024.



---

### Benjamin Boudras, intervenant social.

*« Ce moment nous a permis de sortir de notre quotidien lyonnais et d'assister à un événement exceptionnel. Les jeunes ont pu laisser leurs démarches, difficultés à Lyon et profiter des épreuves et de la ville de Paris. En tant que professionnel, cela nous a aussi permis d'avoir un autre lien avec les jeunes, nous étions ensemble en « vacances ». Auparavant, nous avions pu préparer le planning de nos journées avec elle et eux. Cette phase de préparation a insufflé un dynamisme et un enthousiasme pour aller à Paris. Il est important de souligner que tous les jeunes ont aussi le droit de rêver, d'avoir des vacances, des loisirs et cela même s'ils sont en situation de précarité. Ils restent des jeunes avec des besoins et des envies comme tout le monde. Un des jeunes est même reparti à Paris ensuite parce qu'il avait envie de découvrir la ville plus encore. »*

---

## 2. L'équipe et les fondements de sa pratique

---

### 2.1. Mouvement de l'équipe

---

L'année 2024 a été marquée par différents mouvements au sein de l'équipe :

- Congé parental de la cheffe de service de fin mai à fin décembre. Son remplacement a été effectué d'août à novembre. Les périodes de vacances ont été assurées par la directrice opérationnelle du pôle Veille sociale.
- Aménagement d'un des postes en mi-temps thérapeutique de juin à début janvier. Ce poste a été complété par la présence successive de 2 travailleuses sociales.
- Une intervenante sociale à la Maraude Jeunes depuis octobre 2022 a quitté ses fonctions en octobre 2024 et a été remplacée par une travailleuse sociale après un stage de 6 mois à la Maraude Jeunes en 2023-2024 et un remplacement au sein de l'équipe en août 2024.
- 2 stagiaires ont par ailleurs été accueillies successivement en 2024.

Au total, malgré ces nombreux mouvements, nous avons réussi à maintenir une dynamique d'équipe tout au long de l'année.

### 2.2. Fondements et outils

---

#### L'approche par le rétablissement

**Le rétablissement** est conçu en tant que processus vers un mieux-être (développement du pouvoir d'agir) : « L'objectif ultime de l'expérience de rétablissement n'est pas nécessairement de retrouver la santé en termes de rémission de symptômes. Il s'agit plutôt pour une personne, de parvenir à l'utilisation optimale de ses ressources personnelles et environnementales afin d'atteindre un état de bien-être et d'équilibre dans les conditions de vie qu'elle-même aura choisies » (Shery Mead et Mary Ellen Copeland). Ce processus est visé à l'échelle individuelle de chaque jeune et plus collective (auto-support entre jeunes, à l'échelle de l'équipe), voire politique.

**Les outils du rétablissement** : La Maraude Jeunes utilise le WRAP (ou plan d'action et de bien-être) et l'approche par les forces. La **multi-référence** est également mise en place pour favoriser l'émergence et l'épanouissement du bien-être de chaque jeune et du lien établi avec l'équipe. Développé dans le Logement d'abord, « l'accompagnement en multi-référence propose que chaque usager soit accompagné par une équipe pluridisciplinaire, de manière à sortir de la relation duelle et ainsi ouvrir les perspectives et dimensions travaillées. Cette pratique semble être en mesure de soutenir le développement du pouvoir d'agir aussi bien des personnes accompagnées que des professionnel·le·s, notamment par ses effets sur l'ouverture de l'attention des professionnel·le·s aux

capacités et souhaits de la personne accompagnée, par la possibilité qu'elle offre à la personne de se (re)définir elle-même dans l'accompagnement, et par la flexibilité qu'elle apporte aux professionnels, permettant de redonner une place à leur choix dans le travail quotidien » (ORSPERE-SAMDARRA, S'approprier le rétablissement dans l'intervention sociale, 2020).

## **Le travail pair**



« Le travail pair repose, dans les champs de l'intervention sociale et médico-sociale, sur le principe d'un accompagnement des personnes par des « pairs », c'est-à-dire des professionnels dotés de « savoirs d'expérience » acquis au fil d'un parcours de vie similaire à celui de ces personnes.(...) Toutefois, le seul fait d'avoir vécu des expériences douloureuses ne garantissant pas l'élaboration de savoirs (...) il faut donc passer du témoignage au savoir d'expérience en prenant de la distance par rapport à son propre vécu, en l'objectivant dans une certaine mesure, et en rendant transférables/communicables à d'autres personnes les connaissances qui en sont issues. (...) le travail pair a vocation à favoriser la prise en considération et « l'empowerment » (développement du pouvoir d'agir) des personnes accompagnées dans le champ médico-social, et à co-construire avec elles les conditions de leur autonomie. Il promeut donc une horizontalisation de l'accompagnement des personnes et une transformation des cultures professionnelles du champ médico-social » (Plateforme du travail pair en région AURA).

La présence de travailleur-euse-s pair-e-s au sein d'une équipe ne se décrète pas mais se travaille. Le travail pair apporte une réflexivité et une considération particulière dans l'accompagnement de l'équipe de manière générale. La plateforme du travail pair a, cette année encore, été un partenaire de proximité important pour nous. Le 17 avril a eu lieu un temps collectif voué à faciliter et outiller la communication au sein de l'équipe quant aux fragilités et attentes de chacun-e. En parallèle, en plus des journées de rencontres organisées entre travailleur-euse-s pair-e-s de la région (20 mars et 17 octobre), la cheffe de service a sollicité l'appui de la plateforme pour soutenir et alimenter sa réflexion et pratique managériale.

En 2023, la Maraude Jeunes avait participé à un projet porté par la plateforme et l'association Et pourquoi pas ? de vidéos présentant le travail pair<sup>1</sup>, diffusées lors d'une soirée projection-débat que nous avons organisée à Zone Libre. Cette année, cette collaboration s'est poursuivie autour de l'outil podcast.

---

<sup>1</sup> La photo ci-dessus sont issue des vidéos. L'intégralité de ce travail est consultable ici : [Vidéos | PLATEFORME TRAVAIL PAIR](#)

---

## Vincent, travailleur pair à la Maraude Jeunes depuis janvier 2020.

*« Pour ma part, j'ai été embauché par rapport à mon expérience de vie, car j'ai vécu à la rue pendant quelques années et j'ai été bénévole dans un CAARUD une dizaine d'années (RDR, distribution de matériels stériles en maraudes ou en festif). La Plateforme du travail pair me permet de rencontrer d'autres collègues pairs qui travaillent dans d'autres structures et qui amènent leurs expériences respectives, dans la santé mentale entre autres.... Pendant ces temps où on se retrouve pour échanger sur nos expériences, nos difficultés et nos différentes façons de travailler. Du coup grâce à ces réunions ça enchérit notre expérience dans nos postes respectifs. Et aussi on travaille à faire avancer la posture du travail pair dans les entreprises et associations car on constate qu'il n'est toujours pas encore bien connu ou compris »*

---

### **L'approche centrée sur les forces**

L'approche par les forces (ACF) s'inscrit dans le prolongement de l'approche par le rétablissement en en donnant une acception plus large qui prend en compte le rétablissement et bien-être de la personne au regard de son trouble psychique mais aussi des expériences corrélées à ce trouble dont la stigmatisation, la précarité et les traumatismes par exemple.

L'ACF s'appuie sur 6 principes fondamentaux :

1. Toute personne a la capacité de se rétablir et de reprendre le contrôle sur sa vie ;
2. L'accent est mis sur les forces de la personne et non sur ses déficits ou difficultés ;
3. La relation intervenant-client est fondamentale et essentielle ;
4. La personne qui reçoit les services dirige le processus d'aide ;
5. La communauté est conçue comme une oasis de ressources naturelles ;
6. La communauté est le lieu de prédilection de notre travail <sup>2</sup>.

Identifier ses propres forces est en soi une difficulté pour des jeunes qui, ayant vécu et intégré les rejets, ruptures, et la stigmatisation, se voient le plus souvent « en négatif ».

Depuis plusieurs années, l'équipe de la Maraude jeunes est sensibilisée à cette approche par Christiane Bergeron, professeure agrégée à l'Université du Québec. En novembre 2024, une nouvelle journée de formation et mise à jour de l'approche a eu lieu. Si la philosophie et les principes d'accompagnement sont maintenant bien intégrés par l'équipe, le déploiement des outils et de l'utilisation concrète dans l'accompagnement seront travaillés en 2025. Deux référentes de l'approche ont été nommées à la Maraude Jeunes, ce chantier va également être travaillé dans le cadre de l'écriture de notre projet de service et avec un groupe de jeunes pour la création d'un outil adapté aux personnes et à notre accompagnement.

---

<sup>2</sup> Pour en savoir plus voir l'article : Bergeron-Leclerc C., Gagnon B., Gaudon V. & Martin G., (2024), « Miser sur les forces pour favoriser le rétablissement des personnes accompagnées », Revue Le partenaire, vol. 29, n°1, [En ligne : Vol. 29 No 1 - La reconnaissance du savoir expérientiel et ses enjeux – AQR].

## 2.3. Le vélo de la Maraude jeunes



Ce « vélo » a été travaillé lors de la séance de lancement de notre projet de service. Il a été revu en 2025 et certains aspects ont bougé comme les liens avec le Samu Social qui se sont nettement renforcés.

## 2.4. Formation et vie de l'équipe

De nouveau cette année, différents temps de formation et de réflexion ont permis une montée en compétence et des espaces d'élaboration pour les professionnel-le-s de l'équipe.

### Formations/sensibilisations reçues en 2024

| Dates         | Intitulé/thématique                                                      | Prestataire/organisateur                   | Nombre de professionnel-le-s |
|---------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------|
| 11 et 12-janv | Premiers Secours en Santé Mentale Jeunes                                 | CLSM Lyon 3, 6, 8ème arrondissements       | 2 (dont 1 stagiaire)         |
| 25-janv       | Traite des êtres humains                                                 | Association Trajectoires                   | 1                            |
| 12-févr       | Améliorer l'orientation en santé des personnes en situation de précarité | IREPS et Réseau social rue hôpital (RSRH)  | 1                            |
| 04-mars       | Secret professionnel et travail partenarial                              | Réseau social rue hôpital (RSRH)           | 2                            |
| 6 et 7-mars   | Rétablissement                                                           | WFX                                        | 5                            |
| 28 et 29-mars | PSSM Jeunes                                                              | CLSM Lyon 3,6, 8ème arrondissements        | 2                            |
| 14-mai        | Prendre soin des MNA et des jeunes migrants                              | Orspere Samdarra                           | 1                            |
| 11 et 12-juin | Prostitution des mineur.es                                               | Léa Messina/association Le lieu à Mulhouse | 1                            |
| 15-oct        | Droits des étrangers                                                     | Me Adeline Firmin                          | 6 (dont 1 stagiaire)         |
| 19 au 21-nov  | Rencontres nationales Réseau Jeunes de la rue – jeunes en errance        | Cemea                                      | 3 (dont 1 stagiaire)         |
| 22-nov        | Approche par les forces                                                  | Christiane Bergeron, Université du Québec  | 6 (dont 1 stagiaire)         |

## **Formations/sensibilisations dispensées en 2024**

| Dates   | Intitulé/thématique                                                        | Contexte et Public                                                | Nombre de professionnel-le-s |
|---------|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| 11-mars | Aller-vers et personnes en non-demande                                     | Etudiant.es ASS 2eme année -ecole de travail social Rockefeller   | 2                            |
| 06-juin | Jeunes en Ruptures                                                         | Journée d'étude du SIAO de Montpellier                            | 2                            |
| 02-juil | RDRD et publics vulnérables                                                | Journée d'étude Orspere Samdarra                                  | 2                            |
| 14-nov  | Sensibilisation sur le travail pair à destination des structures du LDA 73 | Chambéry/plateforme régionale du travail pair                     | 1                            |
| 20-nov  | Atelier sur le rétablissement et l'aller-vers                              | Rencontres nationales Réseau Jeunes de la rue – jeunes en errance | 3 (dont 1 stagiaire)         |

Le Samu Social et la Maraude Jeunes sont de plus en plus sollicités pour des actions de formations/sensibilisations. Un travail en interne, avec l'appui de l'Ireps a débuté en 2024 afin d'harmoniser et améliorer nos outils de formation/sensibilisation.

### **Groupe de travail auxquels participe la Maraude jeunes**

- Instance jeunes – portée par la MVS
- Rencontres des travailleur·euse·s pair·es de la région Aura – Plateforme du travail pair Aura
- Réseau Jeunes de la rue – jeunes en errance – Cemea<sup>3</sup>
- Réseau Habitat précaire et Réseau social rue hôpital
- Réunions de coordination autour des MNA en recours – portées par le CCAS de Lyon
- Groupe d'interconnaissance sur la Traite des êtres humains porté par le service enfance de la MDM du 7ème<sup>4</sup>.

---

### ***Benjamin, intervenant social.***

*« Cette année nous sommes allés à Clermont-Ferrand pour les journées jeunes en errance organisées par le CEMEA. Ces journées représentent une bouffée d'air frais pour moi. En effet, le fait de sortir du contexte lyonnais et découvrir d'autres dispositifs innovants et différents me redonne de l'énergie, de l'espoir et même du sens dans mon travail. Cette année, nous avons pu animer un atelier sur le rétablissement. Nous avons pu parler du fonctionnement de notre service et de nos postures d'accompagnements. Les échanges et questionnements ont été riches et nous permettent aussi de nous requestionner. Il est appréciable de constater que nous sommes un service novateur que ce soit dans la composition de la Maraude Jeunes ou bien dans notre fonctionnement. Nous avons pu partager des constats nationaux. Par exemple : le fait que les jeunes sont de moins en moins visibles sur l'espace public. Pour autant on observe que la majorité des services observent une augmentation de la précarité chez ce même public »,*

---

<sup>3</sup> <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/>

<sup>4</sup> Groupe de travail initié en 2024 et auquel participent Ligne 37, Acolea (service de prévention spécialisée), Amicale du Nid, Trajectoires, la maraude mixte. Ce groupe a été initié face à l'accroissement des problématiques de TEH repérées par nos différentes équipes, situations très complexes face auxquelles nous nous sentons le plus souvent démunis.

## **Recherche et plaidoyer**

### **Le focus Jeunes de l'observatoire du sans-abrisme**

La Maraude Jeunes a participé au focus sur le sans-abrisme des jeunes au sein du Rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme de la MVS du Rhône paru en octobre 2024<sup>5</sup>.

### **Le projet de recherche Responsive**

Les 25 et 26 janvier 2024, via le Réseau Jeunes en errance, la Maraude jeunes a accueilli Agathe OSINSKI, chercheuse postdoctorale à l'Université Paris Nanterre au sein de l'enquête européenne « Responsive »<sup>6</sup> : accroître l'ouverture aux voix citoyennes des services sociaux en Europe. Elle a ainsi pu interviewer plusieurs jeunes accompagné·e·s par notre service.

Le projet de recherche Responsive vise à accroître l'ouverture, la sensibilité et les processus de réponse à la voix des citoyen·ne·s personnes usagères au sein des services sociaux, et ce dans les trois secteurs clés : la protection de l'enfance, l'aide à la jeunesse à risque d'exclusion, ainsi que le handicap/la santé mentale. Dans cette phase du projet, l'objectif est de mieux comprendre l'expérience des usagers dans les processus participatifs visant à améliorer la qualité des services sociaux. Cette phase se base sur un travail de terrain (enquêtes/interviews, focus groups, ateliers participatifs) que l'équipe de recherche mène avec des usagers de services sociaux dans les trois secteurs.

### **Groupe d'Appui National (GAN) Jeunes porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité<sup>7</sup> :**

Depuis 2023, la Maraude Jeunes siège au GAN Jeunes (Groupe d'Appui National), porté par la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité).

Le GAN s'appuie directement sur les observations des professionnel·le·s du terrain ainsi que sur la parole des personnes accompagnées pour faire remonter les problématiques locales rencontrées dans la mise en œuvre des politiques publiques. La Maraude Jeunes a ainsi porté plusieurs sujets majeurs en 2024 :

Les limites des Contrats Jeunes Majeur·e·s : La Maraude Jeunes a participé à l'enquête sur l'application de la Loi Taquet portée par le collectif Cause Majeur ! L'occasion de faire remonter les situations de ruptures de CJM que nous rencontrons ou celles des CJM signés sans hébergement du ou de la jeune que nous rencontrons alors de fait à la rue.

Le manque de souplesse repérée dans la temporalité et l'accompagnement du CEJ JR (Contrat Engagement Jeunes - Jeunes en Ruptures).

L'expérimentation du RSJ (Revenus Solidarités Jeunes) dans la Métropole de Lyon : Malgré des retours très positifs au sujet de cette expérimentation, cette allocation est menacée faute de budget.

Une réflexion a été engagée sur la participation de jeunes accompagné·e·s à ce groupe d'appui.

<sup>5</sup> Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2023 | Urbalyon

<sup>6</sup> [RESPONSIVE](#)

<sup>7</sup> [Lutter contre l'exclusion des enfants et des jeunes - Fédération des acteurs de la solidarité](#)

## 3. Le partenariat

---

La Maraude Jeunes s'inscrit dans un tissu partenarial dense nécessaire à son action.

### 3.1. Le Samu Social 69

---

Depuis 2023, les maraudes mensuelles avec l'équipe de jour ont été arrêtées car elles ne correspondaient plus aux besoins de collaborations du moment. Les maraudes communes se font désormais sur sollicitations mutuelles et en fonction des situations rencontrées (notamment couples ou groupes où sont présentes des personnes de moins et de plus de 25 ans). Seule la maraude et réunion mensuelles avec l'équipe de nuit est maintenue durant la période hivernale pour permettre de repérer ou d'entrer en lien avec de nouveaux jeunes mais aussi de ne pas perdre le fil des situations à la fin du renfort hivernal. Des temps de rencontre entre équipes ont continué d'être organisés pour des formations communes (ex : approche par les forces), et l'élaboration de projets communs (accompagnement commun vers les loisirs, projet d'ateliers photographiques, mutualisation des sensibilisations données aux partenaires et écoles de travail social ou pompiers, réflexions thématiques relatives à notre pôle d'activité).

### 3.2. Le Carrud RuptureS et le dispositif TAPAJ

---

Depuis sa création, la Maraude Jeunes via son partenariat avec RuptureS et la présence des travailleur·euse·s pairs a étoffé sa compétence en matière de Réduction des risques :

- Repérage des effets des produits : permet aux professionnel·le·s de mieux jauger des démarches possibles à faire avec le/la jeune, mieux comprendre la relation entre le/la jeune et son produit (ce qu'il cherche avec sa consommation, les risques qu'il encourt sous effet, etc.).
- Connaissance des différents types de matériel et leurs usages : la Maraude Jeunes a accès à toute la variété de matériel disponible au CAARUD RuptureS. De manière globale, l'équipe arrive à identifier le besoin en matériel de chaque usager et à orienter vers les CAARUD en cas de demandes plus spécifiques.
- Le positionnement : le non-jugement des consommations est acquis au sein de l'équipe.

En 2024, RuptureS a continué de fournir la Maraude Jeunes en matériel stérile.

Depuis la création de la Maraude Jeunes, une maraude conjointe désormais bimensuelle est effectuée auprès de jeunes consommateur·rice·s connu·e·s, ou pour explorer des territoires repérés en amont. Ces temps permettent un échange de pratiques et de connaissances mais également un accompagnement et une veille coordonnés des jeunes et du territoire.

Par ailleurs, des maraudes avec le dispositif TAPAJ sont désormais organisées une fois par mois depuis fin 2024.

TAPAJ permet aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement global et une activité professionnelle payée à la journée. Depuis la création de ce dispositif à Lyon, la Maraude jeunes a pu participer à plusieurs chantiers pour rencontrer des jeunes et a pu orienter plusieurs jeunes vers TAPAJ (2 en 2024). Ces maraudes communes instituées sont vouées à faciliter ces orientations et la présentation de ce dispositif.

### 3.3. Les Accueils de jour

---

L'Orée AJD et la Péniche accueil sont les 2 structures vers lesquelles on oriente et accompagne le plus grand nombre de jeunes rencontré·e·s.

#### **L'Orée AJD**

L'Orée AJD est l'un des seuls accueils de jour ouvrant des domiciliations pour les moins de 25 ans. Il dispense un suivi social et permet l'accès à un hébergement d'urgence pour une durée de 2 mois, sur critère d'âge (avoir entre 18 et 25 ans) et de droit effectif au travail.

- Mise en lien et premières orientations vers les services de l'Orée AJD (Domiciliation, accompagnement, accès aux droits, besoins de première nécessité, ...) pour des jeunes qui ne connaissent pas ou ne fréquentent plus ce lieu.
- Une réunion est organisée tous les deux mois entre équipes afin d'échanger sur l'ensemble des situations co-accompagnées. Des contacts très réguliers ont lieu par échanges téléphoniques, mails ou lors des passages de l'équipe de la Maraude Jeunes sur leurs permanences d'ouverture notamment les lundis et mercredis.
- Un temps de bilan organisé début 2024 a fait état d'un travail fluide et complémentaire entre les 2 services autour des situations co-portées.

#### **La Péniche accueil**

Depuis septembre 2022, des permanences sont tenues à la Péniche accueil par un binôme de la Maraude Jeunes. En 2024, ce temps bimensuel est passé en cours d'année à un rythme mensuel du fait du déménagement et de la réorganisation de la Péniche Accueil et d'une surcharge de travail coté Maraude Jeunes (soit 18 permanences effectuées en 2024). Pause Diabolo et Solivet sont également présents favorisant la rencontre des jeunes vers ces structures.

Ces permanences permettent d'entrer en lien autour d'un café avec les jeunes présents, de donner rendez-vous à des jeunes accompagné·e·s que nous ne voyions jusqu'ici uniquement en extérieur, ou de reprendre contact avec certains : En 2024, nous avons mis en lien 36 jeunes (29 en 2023) avec cet accueil de jour et l'assistante sociale.

Un temps de bilan inter équipes sera organisé en juin 2025.

#### **L'espace**

La Maraude jeunes est de plus en plus confrontée à la vulnérabilité accrue des jeunes en situation de migration (polytraumatismes, isolement social, non recours), de leurs perspectives difficiles voire impossibles en termes de régularisation de leur situation et d'accès à l'hébergement. Dans l'accompagnement de ces jeunes et la lutte contre leur isolement social, l'Espace (porté par l'Orspere-Samdarra, CH Le Vinatier) est devenu un partenaire incontournable. En 2024, 7 jeunes ont été accompagné·e·s vers cette structure.

### 3.4. Les Maraudes et équipes mobiles du territoire

---

#### **La Maraude Plan pauvreté (Métropole)**

Depuis le début, l'équipe de la Maraude Jeunes travaille en lien avec la maraude Plan pauvreté de la Métropole notamment pour tenter une accroche pour les jeunes qui sont éligibles au Contrat Jeune Majeur (CJM). Les années précédentes, des jeunes avaient pu être mis en lien avec la Maraude Plan pauvreté pour bénéficier, depuis la rue, de la mise en place de CJM. Cette année, nous avons travaillé ensemble à propos de 15 jeunes, dont 7 en fin de Contrat Jeunes Majeurs arrivant à 21 ans et sans solution d'hébergement pour la suite qui nous ont été orienté·e·s (4 jeunes nous avaient ainsi été orientés en 2023). Nous sollicitons plus globalement cette équipe comme appui technique dans les situations complexes pouvant relever du CJM.

### **La Maraude mixte (Métropole)**

La Maraude mixte est un interlocuteur privilégié de l'équipe lorsqu'elle fait face à des situations relevant de la protection de l'enfance, pour un appui technique surtout, notamment pour la rédaction d'une information préoccupante. La Maraude mixte nous relaie également les situations de jeunes isolés qu'elle peut être amenée à rencontrer dans les squats et campements, et qui semblent relever de notre accompagnement, ou lors d'interpellation et de veilles communes autour de situations signalées aux deux équipes. Le réseau Habitat précaire est, en ce sens, un espace possible d'échanges entre les deux équipes. Des permanences mensuelles sont tenues conjointement aux Camions du cœur depuis l'été 2023. Elles ont été poursuivies en 2024 et nous ont permis de l'échange de connaissances et de rencontrer des jeunes peu visibles en journée.

Un couple de jeunes dont la jeune femme était enceinte en 2024 a été accompagné conjointement par nos deux équipes. La Maraude mixte compte à présent une sage-femme mobile qui était en lien privilégié avec nous autour de la situation du couple et pour favoriser le lien avec les services de maternité.

### **Ligne 37**

Depuis la création de cette équipe mobile, le lien entre la Maraude Jeunes et Ligne 37 a évolué :

- Des maraudes communes mensuelles : organisées dans le secteur de la Guillotière pour favoriser l'échange de pratiques entre équipes et repérer des situations de jeunes relevant de la Maraude Jeunes mais fréquentant les places Gabriel Péri ou Mazagran.
- Des relais de situations : 11 situations repérées par la Maraude Jeunes concernant des jeunes fréquentant également le secteur de la Guillotière ont pu être relayées vers Ligne 37 en 2024 et 4 ont été repérées par Ligne 37 mais relevaient de notre public cible.
- À partir de fin 2023, la problématique de la prostitution de mineures sur le territoire a percuté les deux équipes qui ont participé conjointement au groupe d'interconnaissance sur la Traite des Êtres Humains (TEH) porté par le service enfance de la MDM du 7<sup>ème</sup> arrondissement.

En 2025, un bilan a eu lieu à la suite de l'ouverture du lieu de répit de Ligne 37. Nous y ferons désormais une permanence un jeudi par mois en remplacement de la maraude commune mensuelle initiale. En plus, nous avons acté de la plus-value d'effectuer de nouveau des maraudes régulières sur ce territoire pour pouvoir y rencontrer le public cible de notre service. En effet, certain·e·s jeunes relevant plutôt de l'accompagnement de la Maraude Jeunes y sont rencontré·e·s par Ligne 37 et le fait de ne plus y faire de maraudes régulières complique le passage de relai des situations.

### **Interface SDF**

L'équipe d'Interface SDF est une Équipe Mobile Psychiatrie et Précarité (EMPP) qui dépend de l'hôpital Saint Jean de Dieu.

- Depuis 2022, face aux besoins repérés des jeunes en termes de santé mentale, nous avons mis en place des réunions toutes les 6 semaines autour des situations repérées et/ou accompagnées. Il s'agit de temps d'élaboration autour des situations des jeunes en souffrance psychique et/ou avec qui le lien est particulièrement difficile à tisser (conduite d'évitement, agressivité, violence).
- En parallèle, des maraudes communes ont été mises en place une fois tous les 15 jours pour aller à la rencontre des jeunes repérés par la Maraude Jeunes et qui sont d'accord pour rencontrer l'EMPP. Ces maraudes s'effectuent en alternance avec un·e infirmier·e, une psychologue ou une interne en psychiatrie.
- En 2024, 40 jeunes ont été orienté·e·s et/ou mis·e·s en lien avec Interface (26 en 2023).

## La PASS Saint-Joseph Saint-Luc

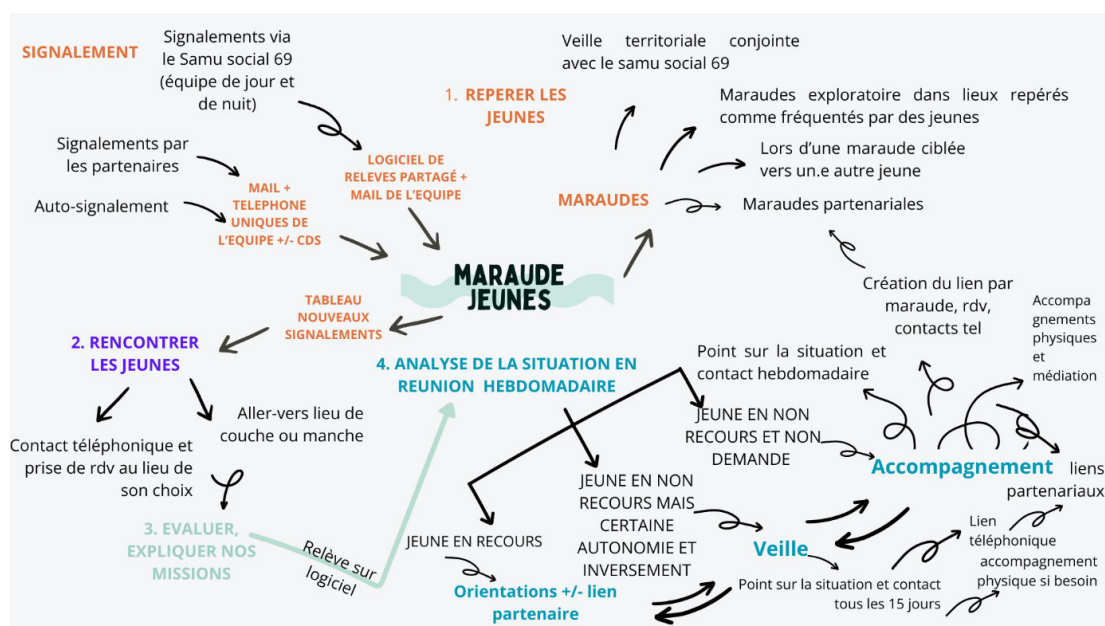
- Depuis l'été 2023, des maraudes et réunions mensuelles avec une médecin de la PASS Saint-Joseph Saint-Luc sont organisées. L'objectif est de faciliter l'accès aux soins des jeunes, d'offrir un autre rapport au médical qui souvent est source de peur pour les jeunes que nous rencontrons. C'est aussi l'occasion d'aborder avec les jeunes et avec l'équipe la santé somatique au sens large et avoir une vigilance et un regard professionnel sur ces questions.
- Pour la PASS, ces maraudes sont l'occasion de raccrocher au service de consultation des jeunes qui ont pu se rendre d'eux-mêmes à la PASS mais n'ont pas donné suite.
- **En 2024, 40 jeunes ont été orienté·e-s et/ou mis·e-s en lien avec cette PASS (20 en 2023).**
- Nous avons mis en place à partir d'avril 2024 en alternance avec la médecin, une maraude avec la sage-femme de la PASS pour pouvoir également aborder la santé sexuelle de manière générale et avoir un accompagnement plus rapproché pour les jeunes femmes enceintes à la rue.

Nous travaillons également en liens étroits avec les Maisons de la Métropole de secteur, les missions locales ainsi qu'avec les accueils et équipes mobiles associatifs ou institutionnels. Nous orientons et accompagnons également les jeunes vers des structures répondant aux besoins primaires tels que le vestiaire, les bains douche, les distributions alimentaires, etc.

## 4. Focus sur nos modalités de rencontre et d'accompagnement

L'écriture de notre projet de service débutée en 2024 a été l'occasion d'étayer les modalités d'accompagnement, à partir de nos fondements que sont la lutte contre le non-recours en subsidiarité du droit commun, l'approche par le rétablissement et les forces et l'aller-vers.

Ce travail sur notre fonctionnement et nos outils d'accompagnement a aussi fait l'objet d'un temps d'équipe à l'automne 2024 face à une surcharge de travail constatée sur cette période, aboutissant à un recentrage de nos activités d'« accompagnement » et de « veille »



## 4.1. Un accompagnement au prisme du non-recours des jeunes au droit commun

---

L'accompagnement de la Maraude Jeunes s'inscrit en subsidiarité du droit commun. La Maraude Jeunes n'effectue pas les démarches mais permet l'accès aux structures compétentes habilitées et aux droits dédiés. Nos interventions auprès des jeunes sont guidées par la typologie du non-recours documentée par l'Odenore (Observatoire du Non-recours).

**Non-connaissance :** L'offre existe, la personne est éligible, mais l'offre n'est pas connue.

La Maraude Jeunes oriente. Il peut s'agir de rencontres ponctuelles si le ou la jeune orienté·e accède au service suite à l'orientation.

**Non-réception :** L'offre est connue, demandée, mais non obtenue.

La Maraude Jeunes propose des interventions de médiation (accompagnements physiques et entretiens médiatisés avec le service de droit commun). La non-réception peut être liée à des difficultés de maîtrise de la langue, la méconnaissance des fonctionnements institutionnels, mais aussi des processus d'accès auxquels les personnes peuvent peiner à se conformer (entretiens d'admission, port du masque à l'hôpital, temps d'attente aux urgences...)

**Non-proposition :** L'offre n'est pas activée par l'intervenant, malgré l'éligibilité du demandeur, que celui-ci connaisse ou pas l'offre.

La Maraude Jeunes propose des actions de médiation (accompagnements physiques et entretiens médiatisés avec le service de droit commun)

**Non-demande :** La personne est éligible, connaît l'offre, mais ne la demande pas ou plus ou bien le droit ouvert est non utilisé.

La Maraude Jeunes rencontre régulièrement le ou la jeune pour faire émerger des demandes. Actions de veille et d'accompagnements physiques. Les jeunes en non-demande estiment souvent que le dispositif d'aide n'est pas en capacité de leur proposer une offre correspondant à leurs attentes (règles liées au cadre d'accueil) ou que l'offre proposée ne leur est pas accessible (découragement après des années d'attente à la rue, expériences d'exclusions, de promesses non tenues...)

Tous·tes les jeunes rencontré·e·s ne seront pas forcément accompagné·e·s ni veillé·e·s par notre service. Si iels accèdent à leurs droits après les premières orientations et bénéficient d'un accompagnement social ou de droits ouverts, notre action n'aurait pas de plus-value pour le ou la jeune concerné·e, y compris si celui ou celle-ci est toujours en attente d'hébergement. Nous l'en informons et celui ou celle-ci pourra nous recontacter pour nous donner de ses nouvelles ou demander notre aide si sa situation relevait de nouveau du non-recours.

## 4.2. De la veille à l'accompagnement intensif et vice versa

---

La situation de chaque jeune venant d'être rencontré·e est évoquée lors des briefs quotidiens à la lecture des relèves de la veille puis est analysée en équipe (multi-référence) lors de notre réunion hebdomadaire. Pour les situations relevant du non-recours, nous décidons collectivement de veiller ou d'accompagner de manière intensive le ou la jeune.

### **Des jeunes « veillé·e·s »**

La « veille » concerne des jeunes qui relèvent d'au moins deux des critères suivants :

- Dont l'accès aux droits est en cours (démarches entamées mais non encore abouties)
- Qui viennent juste d'accéder à un dispositif d'accompagnement et/ou d'hébergement (nous veillons alors à ce que le lien avec la structure soit bien instauré avant de nous retirer)

- Dont on perçoit qu’iels n’auront pas la capacité de nous contacter pour nous demander de l’aide
- Qui sont isolé·e·s socialement (l’isolement social étant un facteur de mal-être chez les jeunes et ce faisant de non-recours)

Ces jeunes sont notifié·e·s sur un tableau dédié et leurs situations sont évoquées tous les 15 jours.

À noter que les jeunes veillé·e·s n’étaient jusqu’ici pas quantifié·e·s dans notre rapport d’activité. Pour autant, cela représentait une part importante de notre travail. À partir d’août 2024, nous nous sommes astreints à notifier dans un tableur dédié les jeunes veillé·e·s sur l’année. Cela a concerné 52 jeunes uniquement pour le deuxième semestre 2024. Ce travail de reporting sera poursuivi en 2025.

### **Des jeunes « accompagné·e·s »**

L’« accompagnement intensif » concerne des jeunes qui sont en non-recours par non-demande qu’il s’agisse :

- D’un découragement ou d’une méfiance vis-à-vis des dispositifs de droit commun nécessitant un travail de « réconciliation institutionnelle » (Julien Lévy). C’est souvent le cas pour les jeunes ayant eu un parcours de placements en protection de l’enfance par exemple.
- D’une vulnérabilité pour raison de santé et/ou d’isolement social nécessitant un accompagnement rapproché. Ce peut être le cas des jeunes relevant d’un handicap, des jeunes femmes enceintes et en non-recours, ou des jeunes souffrant de troubles psychiatriques.

Ces jeunes sont notifié·e·s dans un tableau dédié et leurs situations sont évoquées chaque semaine.

Les situations des jeunes que nous rencontrons sont souvent imbriquées et non linéaires. De même, un·e jeune peut être un temps accompagné·e puis veillé·e et inversement en fonction des oscillations de son parcours. L’objectif, quelques soient les étapes franchies, étant pour nous de lui permettre de conscientiser ses forces et ses ressources internes et environnementales.

Lorsque les jeunes accèdent à leurs droits et/ou à un hébergement nous décidons en équipe de la fin de l’accompagnement. Cela est signifié au jeune en explicitant et positivant le chemin parcouru. Nous symbolisons lorsque la personne en ressent le besoin ou l’envie ce moment autour d’un repas ou d’un temps privilégié. Une réflexion autour de ce moment particulier des « au revoir » sera menée en 2025.

---

### **M., jeune homme accompagné, 24 ans.**

*« Y’a pas de portes ouvertes, quand j’ai un peu d’espoir j’ai toujours de la déception ensuite. Je suis éteint. (...) J’ai pas de priorités, je vis l’instant présent. Tu te présentes à moi tu me dis viens on fait un rendez-vous, ok cool, mais si tu viens pas c’est pareil, je t’aurais déjà oublié. J’ai pas de projections. J’ai pas de projets, c’est pas possible pour moi. Je vis l’instant présent, c’est tout. »*

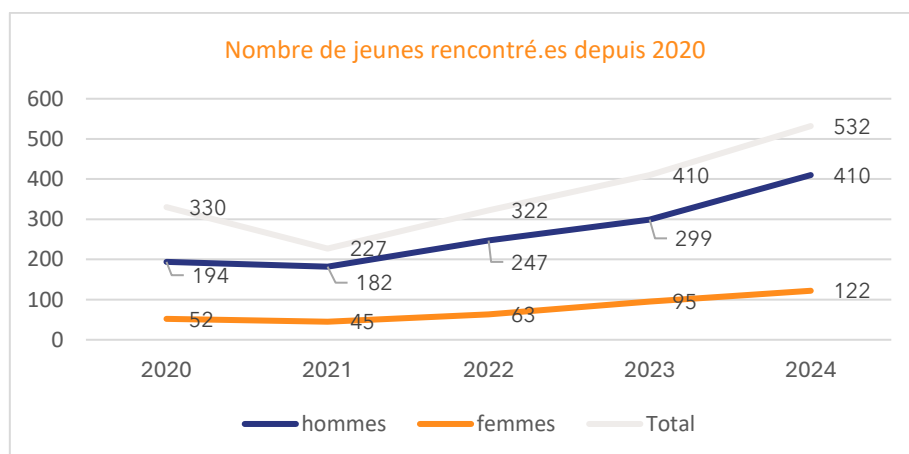
---

### E., jeune homme accompagné, 24 ans<sup>8</sup>.

« Pour aller mieux y'a les consos et les rencontres parfois selon les gens. (...) Mais ce qui me fait du bien aussi c'est de faire des choses pour m'occuper la tête comme faire la manche ou notre rendez-vous d'aujourd'hui. (...) J'ai voulu postuler pour faire le recensement des habitants. Quand je me suis présenté, ils m'ont dit que ça n'allait pas être possible car je puais trop. Ils m'ont demandé de partir. Mais parfois, il y a aussi des petites portes qui s'ouvrent mais faut savoir les reconnaître. Comme vous, vous nous permettez d'en ouvrir en nous proposant un lieu pour récupérer des vêtements, de nous rendre à la Péniche... C'est des petites ouvertures. »

## 5. Les jeunes rencontré·e·s en 2024

En 2024, nous avons rencontré **532 jeunes différent·e·s de 13 à 27 ans** isolé·e·s ou en couples.

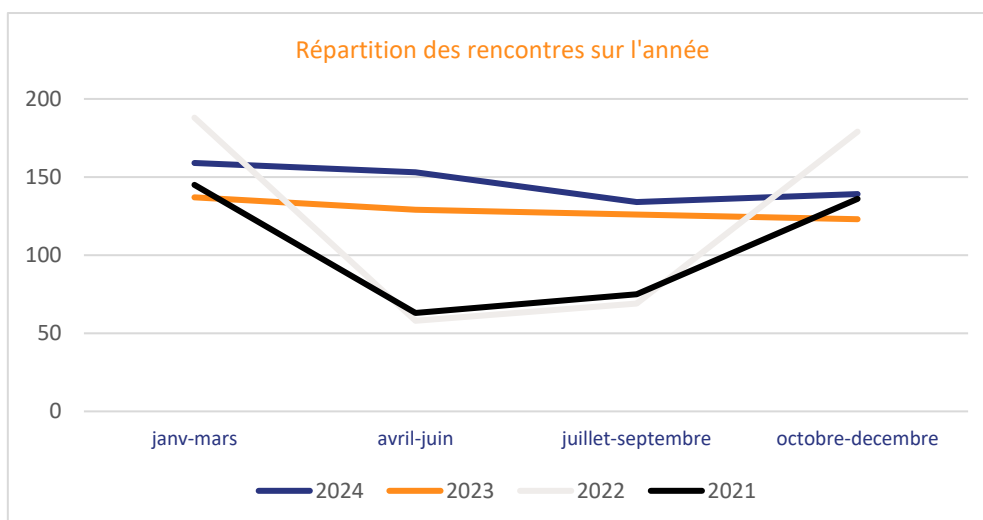


### Augmentation de 134% du nombre de jeunes rencontré·e·s depuis 2021

Comme chaque année, ce chiffre inclus tous les jeunes isolé·e·s ou en couple rencontré·e·s par le Samu Social 69 et/ou la Maraude Jeunes ce qui permet de donner un état des lieux plus juste du nombre de jeunes à la rue ou en habitat précaire sur la Métropole lyonnaise. En effet, tous·tes les jeunes de moins de 25 ans signalé·e·s par le 115 ou rencontré·e·s par le Samu Social 69 ne sont pas orienté·e·s vers la Maraude Jeunes si les premières orientations données suffisent à ce que le ou la jeune puisse s'en saisir et accéder à ses droits et/ou aides de première nécessité (non-recours par non-connaissance).

Pour rendre compte de l'activité spécifique de la Maraude Jeunes, si l'on extrait uniquement les jeunes rencontré·e·s par notre équipe, l'augmentation est de 166% passant de 135 jeunes rencontré·e·s en 2021 à 360 en 2024.

<sup>8</sup> Propos recueillis par Lorena Sagne, étudiante Éducatrice spécialisée, dans le cadre de son mémoire de stage à la Maraude Jeunes.



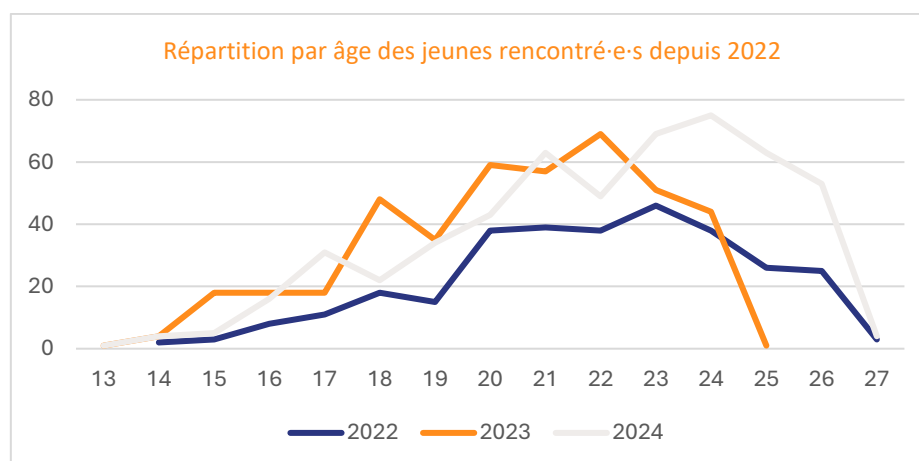
Durant les premières années du dispositif, nous observons une répartition saisonnière des rencontres des jeunes par notre service avec une baisse importante du nombre de rencontres l'été. Depuis deux ans, nous observons un nombre de rencontres constant sur l'année. En 2024, nous observons même un pic de nouvelles rencontres en juillet. Le nombre de nouvelles personnes rencontrées par l'équipe de la Maraude Jeunes en 2024 est de 328 contre 266 l'an dernier.

L'augmentation du nombre de rencontres durant la période hivernale est classiquement due à la réponse aux signalements assurée par les équipes de nuit du Samu Social 69 présentes du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. La majorité des signalements pourvus par le Samu Social 69 le sont à cette période du fait d'un doublement de l'équipe, d'une recrudescence des auto-signalements et signalements citoyens en hiver et des appels au 115 concentrés de manière générale en soirée. Ainsi, 47 situations de jeunes nous ont été relayées via l'équipe de nuit du Plan Froid 2024-2025.

Depuis deux ans, les signalements reçus par le Samu Social ont globalement doublé du fait de la massification du sans-abrisme et de l'allongement des délais d'accès à l'hébergement. Ils sont relayés ensuite à l'équipe de la Maraude Jeunes lorsqu'ils concernent des personnes de moins de 25 ans en situations de non-recours. Ce doublement des signalements se retrouvait peu marqué en 2023. Nous observons une légère hausse des signalements ainsi relayés en 2024.

En 2025, il faudra observer les effets de la nouvelle composition et organisation du Samu Social (augmentation de l'équipe et réponse aux signalements jusqu'à 22 heures toute l'année en plus du Plan Froid hivernal). Cette nouvelle configuration peut d'autant plus influencer sur le nombre et la répartition annuelle des jeunes rencontrés par la Maraude Jeunes.

## 5.1. Répartition par âges



On observe sur les trois ans un décalage de l'âge des jeunes (le pic se situait en 2021 à 19-22 ans), qui correspond sans doute au fait que certain·e·s jeunes sont rencontré·e·s, voire accompagné·e·s, d'une année sur l'autre. Ceci est un indicateur de la complexité des situations mais aussi des délais d'accès aux droits, notamment au droit au logement et à l'hébergement.

Ce constat du décalage de l'âge des jeunes accompagné·e·s peut également s'expliquer au regard de la Loi Taquet, promulguée en mai 2022, qui impose désormais aux départements la protection des jeunes majeur·e·s jusqu'à 21 ans. L'allongement des prises en charge protection de l'enfance confirmera peut-être de manière pérenne un décalage de l'âge des jeunes lors de notre première rencontre.

### Focus sur les mineur·e·s rencontré·e·s :

Parmi les 532 jeunes isolé·e·s rencontré·e·s en 2024, **79 étaient mineur·e·s dont 9 jeunes filles** (contre 63 dont 12 jeunes filles en 2023 et 43 en 2022).

Leurs situations, relevant de la protection de l'enfance, sont chaque fois très préoccupantes.

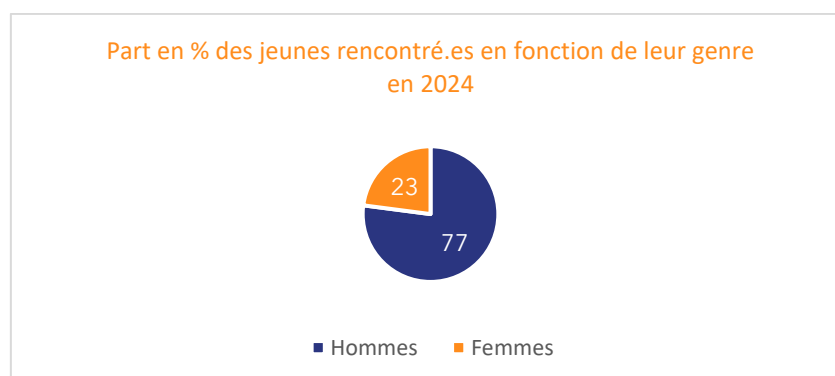
### Des mineur·e·s non accompagné·e·s nouvellement arrivé·e·s sur le territoire français :

Depuis 2023, la Maraude Jeunes participe aux réunions de coordination portées par le CCAS de Lyon concernant les mineur·e·s en recours. Elle s'est rendue régulièrement sur les différents campements aux côtés notamment de l'équipe mobile de l'OVE et de Médecins du monde. Ce partenariat nous a permis de repérer des mineur·e·s en recours aux situations complexes nécessitant des accompagnements notamment physiques spécifiques. Souvent isolé·e·s du collectif du fait notamment de pathologies psychiatriques, associées ou non au parcours migratoire lui-même, ces jeunes ont pu être accompagné·e·s dans leurs démarches sociales et de soins en lien avec l'OVE et les collectifs de soutien. Des maraudes communes ont également permis de repérer des jeunes majeur·e·s installés au sein des campements et ne relevant pas de l'accompagnement des autres équipes. La nouvelle de l'arrêt de l'équipe OVE à l'été 2025 est une source d'inquiétude supplémentaire quant à la prise en charge de ces jeunes.

### Des mineur·e·s en rupture des dispositifs de l'ASE soit qu'ils et elles les aient fuis, soit qu'ils et elles en aient été exclu·e·s :

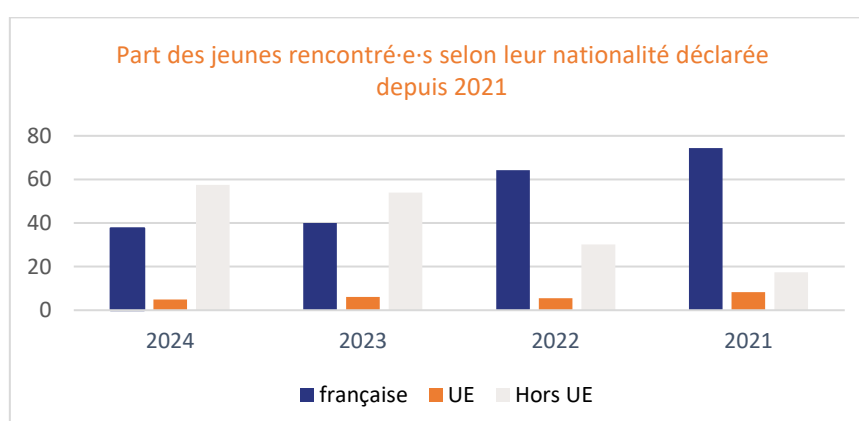
Leur situation est souvent celle de l'errance géographique et/ou institutionnelle et d'une grande vulnérabilité. 3 jeunes mineur·e·s dans cette situation ont été rencontré·e·s dont une accompagné·e·s de manière intensive par la Maraude Jeunes cette année. Dans leur cas, notre rôle est d'établir un lien de confiance avec ces jeunes, lien basé sur l'inconditionnalité. Chaque fois, en informant le ou la jeune concerné·e, que les services de protection de l'enfance dédiés ont été saisis.

## 5.2. Répartition par genres



Nous observons depuis 3 ans une féminisation du public rencontré et accompagné. Parmi les 532 jeunes rencontré·e·s : 122 sont des jeunes femmes contre 95 en 2023 et 63 en 2022 (dont 9 sont mineures, contre 12 en 2023 et 5 en 2022). Leur part reste stable, autour de 20%, au sein des jeunes rencontré·e·s, car le nombre de jeunes hommes a lui aussi particulièrement augmenté ces 3 dernières années. Cependant, leur nombre a augmenté de 171% depuis 2021 passant de 47 à 122 jeunes femmes isolées ou en couples rencontrées.

## 5.3. Répartition par nationalités déclarées



Nous constatons depuis 3 ans une augmentation des jeunes rencontrés en situation de migration. La majorité d'entre elles et eux se saisissent de nos orientations et/ou accompagnements physiques vers les structures de droit commun. Ce constat appelle plusieurs précisions :

Si la part des jeunes rencontrés déclarant venir d'un pays hors UE a augmenté, le nombre en valeur absolue de jeunes de nationalité française rencontrés a également augmenté même si moins rapidement entre 2021 et 2024. La situation des jeunes rencontrés arrivant de l'étranger et surtout de pays hors UE est souvent très précaire du fait des nombreux obstacles à l'accès au droit au séjour, et, ce faisant, à la santé, à l'hébergement, à la formation et au travail. La barrière de la langue et la non-connaissance des dispositifs sont des éléments supplémentaires de vulnérabilité. Les orientations et solutions à leur apporter en termes d'accès aux droits, d'hébergement et d'accueils de jours sont extrêmement limitées. Les dispositifs dédiés étant soit inexistantes soit saturés. Au regard de l'augmentation de ce public au sein des jeunes rencontré·e·s et accompagné·e·s, l'équipe s'est formée en 2023 et 2024 en matière de droits des étrangers et d'asile pour les mineur·e·s et jeunes majeur·e·s. Malgré tout, nous notons une saturation des dispositifs d'accompagnement juridique dédié à ce public rendant très compliqué leur accès aux droits et à l'hébergement. Plusieurs jeunes demandeur·euse·s d'asile sont régulièrement signalés à l'OFII car rencontrés à la rue faute de place d'hébergement en CADA (10 jeunes dont 6 femmes dans cette situation ont été signalés à l'OFII par notre service en 2024).

## 5.4. Répartition par lieux de contacts

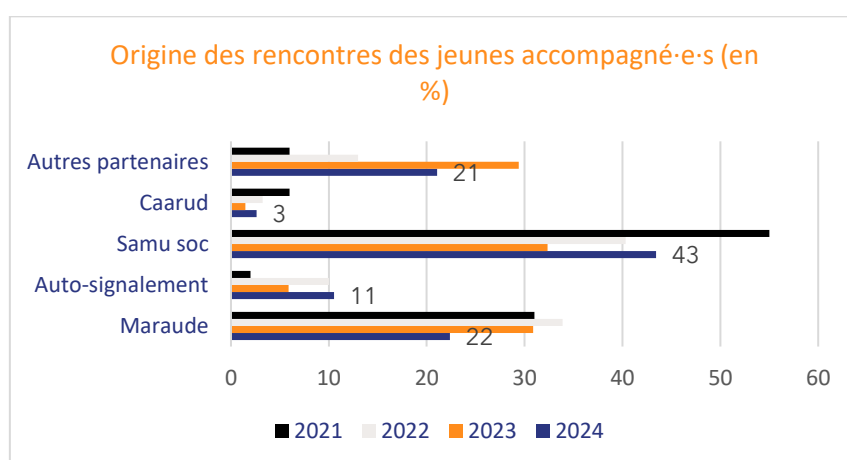
| Arrondissement      | 2024 | 2023 | 2022 |
|---------------------|------|------|------|
| 1er                 | 66   | 71   | 72   |
| 2e                  | 388  | 282  | 361  |
| 3e                  | 330  | 366  | 309  |
| 4e                  | 16   | 26   | 54   |
| 5e                  | 35   | 35   | 21   |
| 6e                  | 17   | 25   | 27   |
| 7e                  | 170  | 164  | 93   |
| 8e                  | 13   | 41   | 24   |
| 9e                  | 22   | 22   | 29   |
| Autre - rive droite | 52   | 38   | 70   |
| Autre - rive gauche | 62   | 41   | 41   |
| Villeurbanne        | 72   | 51   | 69   |

Nous observons cette année une diversification des lieux de rencontres. Des territoires tels que le sud du 7<sup>ème</sup> arrondissement, Confluences et Charpennes sont de plus en plus investis par les jeunes que nous rencontrons qu'il s'agisse de leurs lieux de couche et/ou de manche. Cette diversification est globalement observée par les équipes mobiles à destination des jeunes au niveau national (constat partagé au sein du Réseau jeunes de la rue – jeunes en errance).

## 6. Les jeunes accompagné-e-s de manière intensive

Sur les 532 jeunes rencontré-e-s, **77 ont été accompagné-e-s de manière intensive** (rencontres ou contacts hebdomadaires) (**contre 67 en 2023 et 62 en 2022**). Ne seront mentionnées ci-après que les tendances et évolutions notables repérées au cours de l'année au sujet des 77 jeunes que l'on a accompagné-e-s de manière intensive.

### 6.1. Cette année, des jeunes principalement rencontré-e-s via le Samu Social



Le Samu Social 69 reste notre principal orienteur et l'on observe cette année un accroissement des rencontres via leurs orientations. Cette recrudescence est due, comme dit précédemment, à la massification des

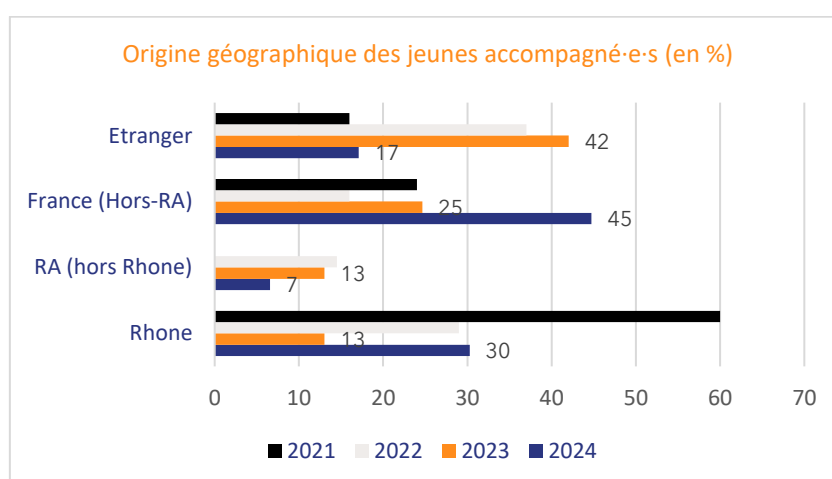
signalements via le 115 ces dernières années. Ceci étant, un bon nombre de signalements nous sont transmis par les autres partenaires. Parmi eux nous pouvons citer : les collectifs de soutien aux jeunes migrants (AMI, la Marmite, collectif Croix-Rousse), la Croix-Rouge, la maraude du CCAS, la maraude mixte de la Métropole, les lits de repos, Entourage, la Péniche accueil, l'Orée AJD, Médecins du monde, Maraude OVE, maraude Plan pauvreté de la Métropole, la Rencontre, l'accueil Saint-Vincent, le Point Accueil, les Missions locales, les Maisons de la Métropole, Ligne 37, les services hospitaliers et PASS de l'hôpital Saint-Joseph Saint-Luc, de l'hôpital Edouard Herriot et du Vinatier. Cette diversification des orientations est liée à l'inscription du service depuis 4 ans dans le paysage partenarial et à l'accent mis sur le développement de ce partenariat. Par ailleurs nous observons cette année une augmentation des auto-signalements, notamment lorsque les jeunes elles et eux-mêmes se transmettent nos coordonnées.

## 6.2. Une part de plus en plus importante de jeunes femmes accompagnées

Parmi les jeunes accompagné·e·s de manière intensive, 31 sont des jeunes femmes (soit 40% des jeunes accompagné·e·s) contre 25 l'an dernier et 16 en 2022. Leur part au sein des jeunes accompagné·e·s a augmenté de 54% en 3 ans. Leurs situations étant souvent complexes (consommations, prises de risque, minorité, victimes de violence voire de traite des êtres humains, grossesse), elles nécessitent fréquemment un accompagnement intensif. À noter que cette année, sur les 31 jeunes femmes accompagnées, 12 d'entre elles sont en couple. Et 14 d'entre elles ont un ou plusieurs animaux. Bien qu'en partie gage de sécurité et soutien pour elles, ces deux éléments complexifient leur accès au droit commun et notamment à l'hébergement. 5 d'entre elles ont été accompagnées dans le cadre de leur grossesse et/ou ont accouché en 2024.

L'augmentation des situations de grossesse et plus largement la féminisation du public, nous ont amenés à mettre en place à partir d'avril 2024, en alternance avec une médecin généraliste, des maraudes conjointes avec une sage-femme de la PASS de l'hôpital Saint-Joseph Saint-Luc. Plus globalement, ce partenariat s'inscrit dans notre souhait de développer nos compétences et accompagnements à la Réduction des risques sexuels auprès des jeunes rencontré·e·s et accompagné·e·s. La présence d'une sage-femme au sein de la Maraude mixte de la Métropole est également à souligner, nous avons ainsi pu co-accompagner la situation d'un couple à la rue dont la jeune femme était enceinte en 2024.

## 6.3. Une majorité de jeunes venus de l'extérieur de la Métropole



Cette année 82 % des jeunes accompagné·e·s de manière intensive sont français·e·s (dont 52 % ne sont pas originaires du Rhône).

## 6.4. Près de la moitié des jeunes accompagné·e·s sortent d'une mesure de protection de l'enfance

---

Parmi les jeunes accompagné·e·s en 2024, **44% d'entre elles et eux déclarent avoir été accompagné·e·s par les services de la protection de l'enfance avant leur majorité** (ce chiffre est stable depuis 3 ans).

Au niveau national, « 26 % des personnes sans domicile nées en France sont d'anciens enfants placés en protection de l'enfance (soit plus de 10 000 personnes), alors même que ce public ne représente que 2 à 3 % de la population générale. Ce taux de placement dans l'enfance atteint même 36 % parmi les jeunes sans domicile âgés de 18 à 25 ans pour diminuer ensuite avec l'âge » (L'état du mal logement en France 2019, Fondation pour le logement).

Lorsqu'ils/elles viennent de l'extérieur de la Métropole, la continuité de la prise en charge notamment en termes de Contrats Jeunes Majeurs est plus difficile.

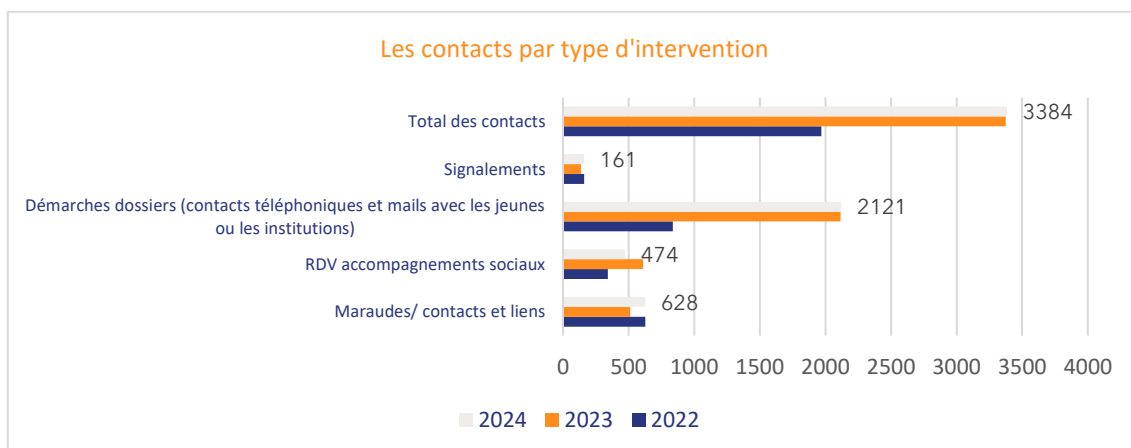
Depuis 2023 et suite à l'appel à projet de la Métropole, des structures d'hébergement et d'accompagnement, dont renforcé, ont vu le jour sur le territoire. Une de ces structures, Plan A, a été créée par ALYNEA, depuis la Maraude Jeunes. Les entrées sur ces dispositifs se font via des commissions dédiées portées par la DPPE. La Maraude Jeunes ne peut orienter en direct vers ces dispositifs. Ces dispositifs accompagnent les jeunes jusqu'à leur 21 ans (prérogative de la Loi Taquet). Nous avons par contre eu plusieurs orientations depuis l'été 2024 de ces différentes structures vers la Maraude Jeunes pour des fins de prises en charge de ces jeunes. Un travail de coordination et de présentation de nos missions va être initié en 2025.

## 6.5. Une augmentation de jeunes en situation de handicap

---

Parmi les 77 jeunes accompagné·e·s en 2024, **15 relevaient d'une reconnaissance MDPH** dont 5 percevaient l'Allocation Adulte Handicapé. Ils et elles sont tous·tes très vulnérables n'étant pas ou peu en mesure de se protéger à la rue, leur accès au droit commun est souvent compliqué du fait de leur non-compréhension des orientations et/ou de leur nonaccès aux dispositifs. Nous notons avec d'autres partenaires l'augmentation de ce public parmi les jeunes rencontré·e·s à la rue.

## 7. L'accompagnement effectué en 2024



Pour rappel en 2023, les activités d'accompagnements physiques et de démarches administratives avaient presque doublé : 609 Rendez-vous et accompagnements physiques ont été effectués (contre 343 en 2022). Les contacts téléphoniques avec les jeunes et les partenaires autour des situations accompagnées ou veillées avaient augmenté de 143% (2116 appels et démarches (868 en 2022)).

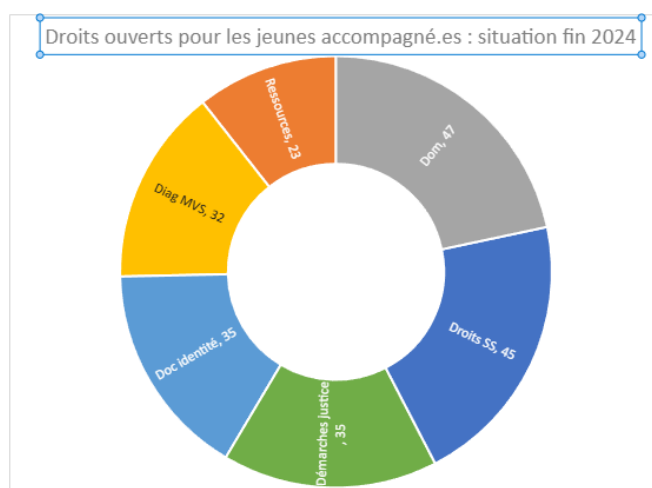
En 2024, ces chiffres restent stables comparativement à l'an dernier. Nous pouvons noter cependant une augmentation des maraudes effectuées corrélativement à une baisse des rendez-vous d'accompagnements sociaux. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette tendance soit due au fait que nous avons accompagné cette année des jeunes très éloigné·e·s des dispositifs de droit commun et pour lesquels l'activité de maraude pour des rencontres très régulières afin de d'abord tisser du lien avec elles et eux nous a semblée d'autant plus prégnante cette année.

### Contacts réalisés par type d'intervention pour la totalité des jeunes rencontré·e·s en 2024

| Total des participants    | Contenu de l'intervention |             |             |
|---------------------------|---------------------------|-------------|-------------|
|                           | Entretien                 | Orientation | Total       |
| Réponse apportée          |                           |             |             |
| Accès aux droits          | 395                       | 105         | 500         |
| Accès téléphonie          | 50                        | 11          | 61          |
| Accès à des ressources    | 95                        | 19          | 114         |
| Construction du lien      | 957                       | 173         | 1130        |
| Dans un café              | 130                       | 49          | 179         |
| Domiciliation             | 109                       | 52          | 161         |
| Eau / boisson chaude      | 94                        | 30          | 124         |
| Hygiène                   | 64                        | 24          | 88          |
| Hébergement               | 326                       | 86          | 412         |
| Insertion professionnelle | 94                        | 23          | 117         |
| Médiation                 | 64                        | 14          | 78          |
| Orientation               | 168                       | 175         | 343         |
| RDR                       | 59                        | 7           | 66          |
| Santé                     | 405                       | 81          | 486         |
| Couverture                | 102                       | 34          | 136         |
| Vestiaire                 | 80                        | 33          | 113         |
| <b>Total</b>              | <b>3 324</b>              | <b>939</b>  | <b>4108</b> |

→ Un contact peut donner lieu à différents types d'interventions.

## 7.1.L'accès aux droits



### **L'accès aux ressources**

Parmi 23 droits aux ressources ouverts fin 2024 :

- 9 jeunes percevaient l'AAH
- 2 le RSA
- 9 le RSJ
- 2 le CEJ (jeunes ayant été orientés vers Acolea)
- 2 participaient au programme TAPAJ
- 1 percevait l'ADA

### **Focus sur le RSJ :**

Le Revenu Solidarité Jeunes (RSJ) est une aide financière proposée par la Métropole de Lyon, pouvant aller jusqu'à 400 € selon les situations et accordée sous certaines conditions pendant 24 mois. Sont éligibles au RSJ, les jeunes âgés de 18 à 24 ans révolus, de nationalité française ou étrangère en situation régulière et résidant dans la Métropole de Lyon depuis au moins 6 mois. Les jeunes doivent avoir de faibles ressources d'activité (moins de 400 euros par mois)<sup>9</sup>.

Sur les 9 jeunes accompagné·e·s bénéficiant du RSJ fin 2024, 5 ont été ouverts via l'accompagnement de la Maraude Jeunes en 2024 (4 le percevaient début 2024). L'ouverture du RSJ s'est faite principalement via l'Orée AJD et la Péniche accueil.

Pour 7 autres jeunes, les démarches pour percevoir cette aide ont été évoquées et/ou entamées mais n'étaient pas abouties fin 2024. Pour les autres, ils et elles ne sont pas éligibles (en situation administrative irrégulière, bénéficiaires de l'AAH, d'un CJM, mineur·e·s) ou les démarches à effectuer pour accéder au RSJ n'étaient pas envisageables pour elles et eux pour le moment (domiciliation, ouverture d'un compte bancaire, papiers d'identité).

Le fait que le RSJ ne soit pas considéré comme suffisant pour accéder à un logement reste l'obstacle majeur que nous voyons au dispositif qui est malgré tout à saluer et soutenir (seul Logis jeunes accepte aujourd'hui le RSJ en tant que ressource).

En 2024, le service emploi d'ALYNEA est devenu instructeur RSJ. Nos équipes se sont rencontrées pour présenter nos dispositifs respectifs, des journées d'immersion à la Maraude Jeunes sont

<sup>9</sup> Et ne doivent pas bénéficier du soutien financier de parents ou d'un tiers, ni bénéficier du RSA, de l'Allocation Adultes Handicapés, de l'Allocation éducation de l'enfant handicapé, du CEJ ou du Contrat Jeunes Majeurs, ni être étudiant·e. Ils doivent être sorti·e·s du système éducatif.

prévues en 2025. La collaboration entre les deux services a pour but de permettre de proposer le RSJ et/ou l'accompagnement pour les jeunes en souffrance psychique par le service emploi d'ALYNEA en ciblant les jeunes qui ne se rendent pas dans les accueils de jour instructeurs. Une CIP mobile du service emploi est venue avec nous à la rencontre de 2 jeunes.

2 jeunes ont été orientés vers la Maiz, dispositif d'insertion à l'emploi pour les jeunes, porté par ATD Quart Monde.

### **Le droit au séjour et l'asile**

Sur les 77 jeunes accompagné·e·s de manière intensive, 23 ont été accompagné·e·s vers le droit au séjour et à l'asile.

Nous observons de manière accrue depuis deux ans l'augmentation du nombre de jeunes rencontré·e·s à la rue qui ont besoin d'aide dans leur accès à l'asile ou au droit au séjour. Selon leur situation nous les orientons et/ou les accompagnons aux permanences de Forum Réfugiés, de la Cimade, du Village des droits des étrangers ou au barreau de Lyon. Pour autant, il est souvent difficile d'y voir clair tant ce champ du droit est complexe, mouvant. Les perspectives de régularisation sont de plus en plus difficiles à concrétiser. Le dispositif d'hébergement est saturé y compris pour les personnes en demande d'asile. Des jeunes dans cette situation sont donc à la rue, nous signalons dans ce cas systématiquement leur situation à l'OFII. En 2024, 10 jeunes ont été signalé·e·s dans cette situation aux services de l'Ofii dont 6 jeunes femmes. Les perspectives d'avenir, d'accès à la formation et à l'emploi sont très sombres voire complètement empêchées pour celles et ceux ne relevant pas de l'asile ou n'accédant pas à l'asile ou un titre de séjour.

Une formation a été dispensée, conjointement aux équipes de la Maraude Jeunes et de Ligne 37, par des avocats du barreau de Lyon en avril 2023. L'objectif était d'outiller les professionnel·le·s dans l'accompagnement des mineur·e·s non accompagné·e·s et des jeunes majeur·e·s rencontré·e·s (clarification des différentes procédures et conditions d'éligibilité, chronologie des démarches, étapes clé, interlocuteurs où orienter). Une mise à jour a été effectuée en 2024 conjointement avec l'équipe de Plan A.

Ces jeunes sont souvent également en demande de lien social, d'apprendre le français et découvrir de nouveaux horizons. Notre accompagnement s'oriente donc aussi à partir de leurs demandes d'apprentissage, de loisirs et de sortir de l'isolement. Mais trop peu de structures existent et reposent sur le bénévolat. À noter que 12 jeunes ont été accompagné·e·s physiquement vers des cours de français.

## **7.2.L'accès à la santé et réduction des risques et des dommages**

---

### **L'accès à la santé**

Le tableau suivant reprend le nombre de personnes rencontrées et accompagnées de manière intensive qui ont été mises en lien de manière soutenue avec des services de santé. Pour un même jeune, cela peut représenter plusieurs accompagnements et entretiens relatifs à sa santé.

| Nombre de personnes                                 | Type d'action        |            |                           |             |            |
|-----------------------------------------------------|----------------------|------------|---------------------------|-------------|------------|
| Partenaire / Transport / Orientation / Mise en lien | Démarches / Dossiers | Maraude    | RDV Accompagnement Social | Signalement | Total      |
| Interface sdf                                       | 24                   | 22         | 9                         |             | <b>40</b>  |
| PASS St Luc St Joseph                               | 29                   | 16         | 7                         |             | <b>40</b>  |
| RuptureS                                            | 9                    | 15         | 4                         |             | <b>22</b>  |
| Pause Diabolo                                       | 2                    | 1          | 3                         | 2           | <b>6</b>   |
| Lits de repos hommes                                | 12                   |            | 3                         |             | <b>15</b>  |
| Médecins du Monde                                   | 7                    |            | 1                         |             | <b>8</b>   |
| L'Espace                                            |                      | 2          | 6                         |             | <b>7</b>   |
| Un Chez Soi d'Abord                                 | 8                    |            | 9                         |             | <b>15</b>  |
| Hôpital St Luc St Joseph                            | 4                    |            | 1                         | 2           | <b>7</b>   |
| EMP OVE                                             | 2                    | 1          |                           | 3           | <b>5</b>   |
| Darjely                                             | 2                    |            |                           | 1           | <b>3</b>   |
| HFME Hôpital Mère Enfant                            | 2                    |            |                           |             | <b>2</b>   |
| ESSIP                                               |                      |            | 1                         | 1           | <b>2</b>   |
| PEPS                                                | 2                    |            |                           | 1           | <b>2</b>   |
| SUAL                                                | 2                    |            | 2                         |             | <b>2</b>   |
| Hôpital du Vinatier                                 | 3                    |            |                           | 1           | <b>4</b>   |
| ARIA                                                | 2                    |            |                           |             | <b>2</b>   |
| Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu               | 2                    |            |                           |             | <b>2</b>   |
| CSAPA HEH                                           | 1                    |            |                           |             | <b>1</b>   |
| Viffil                                              | 1                    |            |                           |             | <b>1</b>   |
| Service Social urgence Pavillon (N HEH)             | 1                    | 1          |                           |             | <b>1</b>   |
| Planning familial                                   | 1                    |            | 1                         |             | <b>1</b>   |
| CMP Bron                                            | 1                    |            |                           |             | <b>1</b>   |
| Interface 9/ALYNEA                                  | 1                    |            |                           |             | <b>1</b>   |
| CPEF de l'hôpital Edouard Herriot                   | 1                    |            |                           |             | <b>1</b>   |
| CMP Oullins                                         | 1                    |            |                           |             | <b>1</b>   |
| CMP Villeurbanne                                    | 1                    |            |                           |             | <b>1</b>   |
| LAM                                                 |                      |            |                           | 1           | <b>1</b>   |
| CSAPA ARIA                                          |                      | 1          |                           |             | <b>1</b>   |
| HSS                                                 | 1                    |            | 1                         |             | <b>1</b>   |
| Hôpital Tarare                                      |                      |            |                           | 1           | <b>1</b>   |
| PASS HEH                                            | 1                    |            |                           |             | <b>1</b>   |
| <b>Total</b>                                        | <b>175</b>           | <b>103</b> | <b>97</b>                 | <b>55</b>   | <b>261</b> |

Parmi les jeunes accompagné·e·s de manière intensive :

- 15 jeunes ont été orientés aux lits de repos (à noter que les lits de repos n'accueillent que des hommes isolés)
- 16 jeunes ont été orienté·e·s vers une Permanence d'accès aux soins
- 13 ont été accompagné·e·s vers les soins somatiques
- 17 vers des soins psychiques

## La RDRD

|             | Consommations déclarées |     | Produits consommés déclarés |        |         |         |             | Lien avec Carrud |     | Lien avec CSAPA |     |
|-------------|-------------------------|-----|-----------------------------|--------|---------|---------|-------------|------------------|-----|-----------------|-----|
|             | Non                     | Oui | Cannabis                    | Alcool | Cocaïne | Héroïne | Médicaments | Oui              | Non | Oui             | Non |
| <b>2022</b> | 23                      | 39  | 13                          | 4      | 2       | 8       | 4           | 15               | 47  | 4               | 58  |
| <b>2023</b> | 36                      | 31  | 21                          | 18     | 12      | 10      | 7           | 13               | 54  | 4               | 63  |
| <b>2024</b> | 35                      | 42  | 17                          | 28     | 14      | 4       | 10          | 12               | 65  | 3               | 74  |

74% des jeunes accompagné·e·s déclarent consommer des produits psychoactifs (dont 51% consomment des produits hors cannabis et alcool soit héroïne, cocaïne, médicaments et autres substances).

L'an dernier nous notions une hausse des jeunes se déclarant consommateur·ice·s d'héroïne et de cocaïne. Cette hausse s'est maintenue uniquement pour la cocaïne en 2024. Seulement 4 jeunes consommant de l'héroïne ont été rencontré·e·s cette année.

En 2024, en plus de nos maraudes avec le Caarud Ruptures, des maraudes communes avec le Caarud Pause Diabolo ont été expérimentées pour accéder à des territoires moins couverts par notre équipe, tels que Vaulx-en-Velin et Vénissieux.

À noter que l'activité de RDR ne concerne pas uniquement les consommations d'héroïne et cocaïne. La RDR alcool fera l'objet d'une formation conjointe avec le Samu Social (horizon 2025). Des jeunes consommant du Lyrica ont aussi été rencontrés. De plus, au-delà des consommations, la RDR concerne également la santé sexuelle. Cet axe a été renforcé en 2024 (distribution de préservatifs et échanges d'informations, maraude avec la sage-femme de la PASS mobile). Une sensibilisation par le planning familial ainsi que VIFILL est également en projet.

## 7.3.L'accès à l'hébergement et au logement

Sur les 52 fins d'accompagnement effectuées en 2024 :

- 22 jeunes accompagné·e·s ont accédé à de l'hébergement ou du logement,
- 25 jeunes accompagné·e·s n'ont plus donné de nouvelles et/ou ont quitté la région
- 3 jeunes ont accédé à un accompagnement social et aux dispositifs de droit commun sans pour autant accéder à un hébergement/logement
- 2 jeunes ont fait l'objet d'un relai avec les équipes du Samu Social ayant plus de 25 ans et étant toujours en non-recours par non-demande et à la rue. Sur ces deux jeunes, l'un a pu accéder depuis à un hébergement via les « places Samu Social », l'autre a été hospitalisée sous contrainte dans un autre département.

| Année       | Rue | Accès hébergement urgence | Alternance | Squat | Tiers | CHRS, Hôtel | Logement |
|-------------|-----|---------------------------|------------|-------|-------|-------------|----------|
| <b>2023</b> | 23  | 4                         | 6          | 1     | 17    | 11          | 3        |
| <b>2024</b> | 31  | 4                         | 14         | 3     | 8     | 10          | 7        |

Sur les 22 jeunes accompagné·e·s ayant accédé à l'hébergement ou au logement :

|                          | 2023 | 2024 |
|--------------------------|------|------|
| Friche du Loup Solidaire | 2    | 3    |
| Zone Libre               | 0    | 1    |
| CADA                     | 4    | 1    |
| Un chez soi Jeunes       | 3    | 2    |
| Mise à l'abri hôtel      | 2    | 2    |
| Château Gaillard         | 1    | 0    |
| Hébergement Orée         | 2    | 1    |
| Tiers                    | 1    | 8    |
| Logement                 | 4    | 4    |

Ces chiffres montrent que les dispositifs développant une approche par le rétablissement et le logement d'abord et permettant l'accueil avec ses pathologies psychiatriques, ses pratiques de consommations et animaux, le cas échéant, sont adaptés à une partie des jeunes que nous rencontrons. Si plusieurs jeunes ont pu entrer à l'ouverture de ces dispositifs, ces derniers ont aujourd'hui peu de places disponibles.

**P., jeune femme accompagnée jusqu'à son entrée en hébergement, 22 ans<sup>10</sup>.**

« Quand on a un logement stable, on peut inviter de la famille, des amis. Dans un foyer (d'hébergement), on peut pas inviter d'amis, on peut pas avoir de visite, même de la famille. (...) Mes seules sorties pour ma part c'est avec des assoc', santé, etcetera. Le peu de famille qui me reste, sinon... Sauf si je veux sortir de temps en temps dehors, avec le peu de ressources que j'ai, mais pour moi c'est pas une vie ! Je suis jeune, j'ai 22 ans, moi je veux, c'est pas un but ultime (rire), mais trouver l'amour par exemple, retrouver mes amis que j'ai mis entre guillemets de côté contre mon gré à cause de ma situation, et pouvoir me dire, je suis heureuse, ça va mieux, ça a été certes compliqué mais je veux garder espoir dans la vie et dans mon futur »,

Nous saluons l'ouverture en 2023 puis l'extension en 2024 d'Un Chez Soi d'Abord Jeunes :

Ce dispositif expérimental propose à des personnes âgées de 18 à 22 ans (au moment de l'entrée dans le dispositif), sans-abri ou en risque de le devenir (sortantes de l'ASE ou non), souffrant de troubles psychiques sévères (spectre symptomatique de la psychose), d'accéder, sans délai, à un logement en sous-location et de s'y maintenir, avec le soutien d'une équipe pluridisciplinaire (médico-sociale et de gestion locative adaptée).

La Maraude Jeunes est membre, comme pour Zone Libre, de la commission d'inclusion. 3 jeunes accompagné·e·s ont déjà accédé à ce dispositif en 2023 et 2 en 2024.

À noter que parmi les jeunes accompagné·e·s, 25 ont des animaux et 26 sont en couples. Dans ce cas, l'accès à l'hébergement est d'autant plus difficile. La situation reste particulièrement critique également pour les jeunes sans droits ni titre pour lesquels aucune solution n'est parfois envisageable.

**7.4. L'accès à la téléphonie et au numérique**

**Emmaüs Connect et le « pack maraude »**

<sup>10</sup> Propos recueillis dans le cadre des Ateliers 107 autour du logement des jeunes

Les jeunes que nous accompagnons peuvent bénéficier via un bon dédié d'un « pack maraude » destiné à des personnes sans ressources et nécessitant une connexion d'urgence notamment pour appeler le 115. Ce pack est composé d'un téléphone à touches et d'une première carte Sim avec une recharge gratuite valable 30 jours. En 2024, 21 jeunes ont bénéficié de ce pack via la Maraude Jeunes.

## 7.5.L'accès aux loisirs et au bénévolat

---

L'accès aux loisirs ou au bénévolat peut sembler « décalé » pour des jeunes en situation de grande précarité, voire à la rue. Nous le considérons à la Maraude Jeunes comme essentiel : un support au lien et un moyen pour les jeunes de renouer avec leurs envies et forces. La vie à la rue ou en squat est dure, voire violente ; il est important, à défaut d'un hébergement et logement pérenne, de trouver des espaces sécurisés, accueillants, valorisants et épanouissants. Des espaces où ils et elles puissent exprimer leur créativité, créer des liens sociaux différents de ceux établis dans le contexte de survie, des lieux où ils et elles puissent expérimenter, et se tester en sécurité et sans risque d'être jugés. Ces moments dédiés à ce que les jeunes se sentent bien, sont aussi de potentiels ancrages pour construire un « ailleurs de la rue ». Les moments sportifs notamment permettent de partager des temps et expériences en dehors des démarches et préoccupations quotidiennes. Ils sont autant de supports à la relation d'accompagnement avec l'équipe. Ils permettent de faire émerger des problématiques ou des sujets qui n'ont pu être abordés sans ce média (souvenirs d'enfance, liens familiaux, thématiques de santé au sens large, envies, demandes).

En 2024, outre les JO, nous avons par exemple organisé une sortie sur les bords d'un lac pour un couple et leurs chiens, une partie de pétanque avec 2 jeunes, un temps jeux vidéo avec 1 jeune ou encore un repas de Noël suivi de jeux de société le 24 décembre 2024, auquel ont participé 5 jeunes.

1 jeune a été orienté vers Adopte une asso en 2024.

Nos partenaires principaux pour l'accès aux loisirs sont Culture pour tous, Kabubu, Sporting club Villeurbanne, les petites cantines, les escales solidaires, l'Espace, la cloche, Entourage, Adopte une asso...

## Perspectives pour 2025

---

Pour l'année à venir, plusieurs projets sont d'ores et déjà entamés :

- Le travail sur notre projet de service a été relancé dès mars 2025. Le calendrier des séances de travail s'échelonne sur l'année. Plusieurs chantiers y seront menés avec des jeunes accompagné·e·s au sujet de l'approche par les forces et ses outils au sein de notre accompagnement et à propos de l'accès des jeunes aux données qui les concernent dont la co-écriture des relèves sur notre logiciel.
- Plusieurs formations sont planifiées à l'automne 2025 dont la réduction des risques liés à la consommation d'alcool, la communication non violente et la prostitution des jeunes majeur·e·s.
- Notre déménagement dans de nouveaux locaux est prévu pour fin 2025.
- Un comité des financeurs sera organisé à l'été 2025 afin de travailler conjointement à la pérennisation et consolidation de notre service, notamment face à l'augmentation du public rencontré et accompagné
- Une réflexion autour d'un projet de recherche action est également en cours afin de mieux qualifier et répondre collectivement aux besoins des jeunes les plus éloigné·e·s des dispositifs de droit commun existant.